

RICHEMONT

Communiqué de presse

22 mai 2015

La version anglaise originale fait foi

Richemont, le groupe suisse de luxe, annonce ses résultats consolidés (audités) pour l'exercice clos le 31 mars 2015 et la proposition de dividende en numéraire

Chiffres clés comparables

- Progression de 4% du chiffre d'affaires à 10 410 M€ (+1% à taux de change constants)
- Croissance solide en Europe, au Moyen-Orient et aux Amériques, compensant la faiblesse de l'activité en Asie Pacifique
- Résultat opérationnel en hausse de 10% après plus-value sur cession d'un investissement immobilier
- Recul de 35% du résultat de l'exercice lié à des pertes comptables sur actifs financiers valorisés au taux de clôture, sans incidence sur la trésorerie
- Solidité des flux de trésorerie des activités opérationnelles à 2 387 M€
- Trésorerie nette de 5 419 M€, en hausse de 760 M€
- Proposition de dividende : 1,60 franc suisse par action, en hausse de 14%

Principales données financières (auditées)	Exercice clos le 31 mars		
	2015 ⁽¹⁾	2014 ⁽¹⁾	Change
Chiffre d'affaires	10 410 M€	10 023 M€	+4%
Marge brute	6 876 M€	6 491 M€	+6%
En % du chiffre d'affaires	66,1%	64,8%	+130pbs
Résultat d'exploitation	2 670 M€	2 427 M€	+10%
Marge opérationnelle	25,6%	24,2%	+140pbs
Perte de l'année au titre des activités abandonnées	(2) M€	(12) M€	+83%
Résultat net	1 334 M€	2 067 M€	-35%
Résultat net par action dilué	2,356 €	3,676 €	-36%
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	2 387 M€	2 875 M€	(488) M€
Trésorerie nette	5 419 M€	4 659 M€	760 M€

Note (1): la présentation du compte de résultats tient compte des activités abandonnées au cours des deux exercices

Ce document contient des déclarations à caractère prospectif (forward-looking statements) au sens de la Loi américaine de 1995 portant réforme des contentieux en matière de valeurs mobilières (United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations de nature prospective ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Les performances qui seront réalisées sont susceptibles d'être substantiellement différentes de ces déclarations prospectives notamment en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, largement en dehors du contrôle du Groupe. Richemont ne s'engage pas à actualiser ces déclarations et n'est pas tenu de les actualiser ni de les modifier

Message du Président

Résultats

Les résultats de Richemont ont bien résisté au cours de l'exercice écoulé, en dépit d'une conjoncture difficile à Hong-Kong et Macau, d'une base de comparaison exigeante au Japon et de l'environnement économique globalement volatil.

Dans ces circonstances, les Maisons du Groupe se sont bien comportées. Le résultat opérationnel s'inscrit en hausse de 10% et le chiffre d'affaires a progressé de 4%. Si l'on exclut la plus-value réalisée à l'occasion de la vente d'un investissement immobilier, le résultat opérationnel est stable. Les Maisons joaillières et horlogères ont poursuivi leur croissance et, dans l'ensemble, maintenu leurs marges opérationnelles, notamment grâce au lancement de nouveaux produits et à l'effet de hausses de prix sur certains marchés. La baisse des prix des métaux précieux et les mesures de contrôle des coûts ont permis d'atténuer l'impact de la moindre croissance des ventes (taux de croissance à un chiffre) et les variations des devises. Montblanc et les activités du segment 'Autres', dont les Maisons de mode, ont enregistré une hausse de 2% de leurs ventes.

L'année a été marquée par un évènement extérieur majeur intervenu le 15 janvier 2015 : la décision prise par la Banque nationale suisse de désarrimer le franc suisse de l'euro. Le franc suisse s'est alors fortement apprécié, passant de 1,20 pour un euro à 1,04 au 31 mars 2015. Ceci a déjà eu un effet sur le dernier trimestre de notre exercice qui pourrait continuer à se faire sentir à plus long terme en fonction de l'évolution des taux de change.

La réévaluation du franc suisse s'est traduite par une perte de 686 M€ enregistrée dans les frais financiers du compte de résultats. Celle-ci résulte essentiellement de pertes comptables de change sur les dépôts et placements de trésorerie, principalement en euros. De plus, les contrats de change à terme conclus dans le cadre de la politique de couverture du Groupe ont également perdu en valeur du fait de la dévaluation de l'euro. Au total, ces pertes de change ont provoqué un repli de 35% du résultat net de l'exercice.

Richemont publie ses comptes en euros, devise dans laquelle il détient l'essentiel de sa trésorerie. Celle-ci fait l'objet d'une gestion centralisée afin, précisément, d'éviter l'exposition aux pertes de change. Cependant, ces actifs sont détenus par des entités juridiques dont les comptes sont tenus en francs suisses. De ce fait, elles ont enregistré des pertes en francs suisses quand les actifs libellés en euros dans leurs comptes ont été retranscrits à la valeur de marché au 31 mars. Ces pertes sont automatiquement consolidées dans le compte de résultats du Groupe. Toutefois, ces pertes de change sont compensées par des gains équivalents figurant dans les fonds propres au bilan consolidé chaque fois que ces mêmes actifs en francs suisses sont convertis en euros, au taux de clôture de l'exercice. Les règles comptables n'autorisent pas la compensation des pertes et des gains de change.

Je tiens à rassurer nos actionnaires sur le fait que la situation financière du Groupe et les liquidités dont il dispose n'ont été en aucune façon affectées par l'impact comptable de la dévaluation de l'euro par rapport au franc suisse au cours de l'année.

A plus longue échéance, nous nous interrogeons sur le niveau auquel l'euro va se fixer par rapport au franc suisse, soit en se redressant un peu, soit, au contraire, en s'affaiblissant davantage. Compte tenu de la taille de nos activités en Suisse, avec plus de 8 700 employés dans nos manufactures, activités de distribution et fonctions centrales, le renforcement du franc suisse va inévitablement se traduire par le renchérissement de nos coûts reportés en euros. Pour Richemont, quitter la Suisse n'est pas une option. Aussi avons-nous mis en place des mesures immédiates visant à accroître l'efficacité opérationnelle du Groupe, tout en envisageant d'autres actions à plus long terme. Les prix au détail de nos produits fabriqués en Suisse sont d'ores et déjà ajustés ou le seront en temps utile, en fonction de l'évolution des taux de change.

Activités

Au cours de l'exercice, nos Maisons ont poursuivi leur stratégie et programmes d'investissement. Ces investissements, consacrés aux sites de production et aux réseaux de distribution des Maisons, sont complétés par ceux des plateformes de service partagés de Richemont en Suisse et dans le monde entier. Les principaux programmes d'investissements industriels sont pratiquement achevés. Bénéficiant de manufactures de pointe, nos Maisons devraient ainsi pouvoir optimiser leurs capacités de production et gagner en flexibilité.

Le 31 mars 2015, Richemont a annoncé son projet de fusionner Net-A-Porter Group avec le groupe YOOX qui devrait aboutir en septembre de cette année. A la suite de cette opération, Richemont détiendra 50% du nouvel ensemble avec des droits de vote limités à 25%. Sur la base des informations actuellement disponibles, cette transaction générera un profit exceptionnel de l'ordre de 300 millions d'euros, avant et après impôt, sans incidence sur la trésorerie. Le gain effectif dépendra de facteurs de marché connus au jour de la fusion. La fusion des deux entités donnera naissance à une plateforme indépendante, plus forte et plus diversifiée à destination d'une clientèle sophistiquée qui achète la mode sur internet. De plus, à l'heure où les modèles économiques établis pourraient être remis en cause par des géants de la technologie, nous sommes convaincus qu'il est important de gagner en taille pour protéger le caractère unique de l'industrie du luxe sur internet.

Dividende

Sur la base des résultats de l'année et conformément à son objectif déclaré de régulièrement croître ses dividendes sur le long terme, le Conseil d'Administration a proposé d'augmenter le dividende à 1,60 franc suisse par action, à comparer à 1,40 franc suisse par action l'an dernier.

Assemblée générale des actionnaires

Lors de l'assemblée générale qui se tiendra en septembre, une série de résolutions d'ordre juridique portant sur la mise en conformité avec l'Ordonnance fédérale contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse sera soumise à l'approbation des actionnaires. Y seront notamment incluses la révision des statuts de la société ainsi que des résolutions exécutoires sur les rémunérations annuelles. Les détails en seront communiqués en temps et en heure.

Perspectives

Le chiffre d'affaires consolidé du mois d'avril 2015 s'inscrit en hausse de 9% à taux de change réels et en baisse de 8% à taux constants par rapport au mois d'avril 2014. A taux réels, toutes les zones géographiques affichent des ventes en progrès, à l'exception de l'Asie Pacifique qui continue de connaître des conditions de marché difficiles à Hong Kong et Macau. L'évolution positive des ventes au détail contraste avec le recul significatif des ventes réalisées auprès des distributeurs qui ont été impactées par les attentes d'ajustements de prix. La première quinzaine de mai affiche une normalisation progressive des ventes auprès de nos distributeurs.

Nous pensons que la demande à long terme pour les produits de grande qualité va continuer à croître dans le monde. Richemont est déterminé à aider ses Maisons à concevoir, développer, produire et vendre des produits alliant esthétique, individualité, extrême qualité et style. Ces valeurs sont intemporelles et positionnent Richemont pour bénéficier de la croissance de ce marché dans les années à venir. Dans l'immédiat, le Groupe veillera à préserver ses flux de trésorerie en contrôlant ses coûts et en investissant de façon prudente dans les besoins en fond de roulement et en capital de ses Maisons.

Tous ces éléments nous font envisager l'avenir de façon positive.

Johann Rupert

Président du Conseil d'Administration

Compagnie Financière Richemont SA
Genève, le 22 mai 2015